

## RETRAIT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Dès juillet au Service des Sports et sur [www.ville-wattrelos.fr](http://www.ville-wattrelos.fr)

### INSCRIPTIONS

les 9 et 10 septembre 2025  
de 8 h 30 à 17 h au salon rouge de l'Hôtel de Ville  
Inscriptions possibles après cette période  
dans la limite des places disponibles.

### TARIFICATION

Quotient*	Montant annuel de l'inscription
0 - 3 000	8 €
3 001 - 6 000	15 €
6 001 - 9 000	30 €
Supérieur à 9 001	45 €
Extérieurs à Wattrelos	90 €

Le tarif d'inscription aux EMS dépend  
du revenu fiscal de référence.

\*Quotient = Revenu fiscal de référence  
divisé par le nombre de parts.

### PIÈCES À FOURNIR

- Dossier d'inscription dûment rempli
- Photocopie du contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile de l'enfant
- Questionnaire de santé
- Dernier avis d'imposition du foyer
- Paiement par chèque ou espèces (prévoir l'appoint)



Inscriptions  
à partir du  
**9 septembre**

ANNÉE SCOLAIRE **2025/2026**

# ÉCOLES MUNICIPALES DES SPORTS

Pour les enfants de 5 à 12 ans



### RENSEIGNEMENTS

Service des Sports  
Hôtel de Ville (3<sup>e</sup> étage)  
03 20 81 64 86 - [www.ville-wattrelos.fr](http://www.ville-wattrelos.fr)



## LES OBJECTIFS DES ÉCOLES MUNICIPALES DES SPORTS (EMS)

- > Permettre à chaque enfant de découvrir la pratique sportive qui lui convient ;
- > Enrichir les aptitudes physiques fondamentales et générer le goût de l'effort avant la spécialisation de la compétition ;
- > Découvrir et apprendre les règles de vie collective intrinsèques à la pratique sportive ;
- > Faciliter l'accès aux associations sportives.

Pour y parvenir, 6 écoles disposent d'un programme progressif spécifique. Adaptés au niveau de chacun, ces programmes annuels sont conçus et animés par les éducateurs sportifs diplômés de la Ville.

## LE FONCTIONNEMENT

Les inscriptions sont annuelles et soumises à conditions (voir dossier d'inscription). Les dossiers sont à retirer au service des Sports dès le mois de juillet (Hôtel de ville, 3<sup>e</sup> étage).

Les inscrits s'engagent à respecter le règlement intérieur des EMS (voir dossier d'inscription) et les règles spécifiques aux activités choisies.

### À LA DÉCOUVERTE DE...

#### ... L'EMS "MULTI-ACTIVITÉS"

Elles permettent aux indécis de découvrir plusieurs sports au cours de l'année en restant dans un même créneau : sports de plein air, en salle et de découverte.

#### ... L'EMS "APPRENDRE À ROULER"

Elle permet d'aborder l'activité de cyclisme en sécurité pour s'initier, progresser et devenir autonome sur la route.

#### ...LE "PASS'SPORT"

Il permet de participer à plusieurs EMS pour le prix d'une seule inscription. Attention, pour la progression cohérente de chacun et du groupe, les enfants s'engagent à participer régulièrement à chaque activité choisie.

## LES 6 ÉCOLES MUNICIPALES DES SPORTS

Activités	Année de naissance	Jours	Créneaux	Lieux
Athlétisme	2015-2018	Lundi	17 h à 18 h	Salle Pierre de Coubertin
Cyclisme	2013-2017	Mercredi	9 h 30 à 11 h 30	Centre d'hébergement
Apprendre à rouler	2016-2019	Mercredi	14 h à 16 h	
Handball	2015-2016 2017-2018	Mercredi Mercredi	9 h à 10 h 15 10 h 30 à 11 h 45	Complexe sportif Alain Savary
Multi-activités	2015-2018	Jeudi	17 h à 18 h	Salle Pierre de Coubertin
Tennis	2015-2018	Mercredi	9 h à 10 h 10 h à 11 h 11 h à 12 h	Complexe sportif Alain Savary
Escrime	2019-2020	Jeudi	17 h à 18 h	Cité des sports
	2013-2016	Vendredi	17 h à 18 h	

## ADRESSES DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Salle Pierre de Coubertin : rue du Beau Saule  
 Centre d'hébergement : rue Jean Jaurès  
 Complexe sportif Alain Savary : rue Alain Savary  
 Cité des sports : rue Amédée Prouvost